

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL SYNDICAL SÉANCE DU SIX AVRIL DEUX MIL DIX-HUIT

Président : Monsieur Joël BERNARDIN

Étaient Présents : Mrs BERNARDIN Joël, NOTTEBOON Gilles, ANCELIN Olivier, TRANCART Hubert et Mme LEBRET Nadia

Absente excusée : Mme AZEVEDO Céline

Secrétaire de Séance : Mr TRANCART Hubert

2018-01

OBJET : APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017

Mr BERNARDIN Joël, Président du SIRS, laisse la présidence à Mr TRANCART Hubert, pour le vote du Compte Administratif et du compte de Gestion 2017, présenté tel que ci-dessous :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement : 227 793.96 €

Recettes de fonctionnement : 247 042.97 €

Résultat reporté de fonctionnement : 20 478.06 €

Total des recettes de fonctionnement : 267 521.03 €

Soit un résultat de clôture de fonctionnement excédentaire : 39 727.07 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement : 18 111.37 €

Résultat reporté d'investissement : 15 062.66 €

Total des dépenses d'investissement : 33 174.03 €

Recette d'investissement : 26 528.43 €

Soit un résultat de clôture d'investissement déficitaire : 6 645.60 €

Soit un excédent de clôture : 33 081.47 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2017 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.

2018-02

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2017 AU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Syndical, après avoir approuvé le Compte Administratif 2018, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de :

39 727.07 €, décide d'affecter :

- Au compte 1068 investissement : 7 040.60 €
- En excédent de fonctionnement reporté la somme de : 32 686.47 €

2018-03

OBJET : MISE EN NON VALEUR

Le Conseil Syndical décide d'inscrire en non valeur sur le Budget Primitif 2018 à l'article 6541 la somme de 147€ afin de régulariser deux dossiers d'impayés de cantine datant de 2010 et 2012, les poursuites contre les redevables restant sans effet.

2018-04

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Budget Primitif est présenté par Monsieur Joël BERNARDIN, Président.

Section de Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 277 947.00 €

Recettes de fonctionnement : 245 260.53 €

Excédent de fonctionnement reporté : 32 686.47 €

Total des recettes de fonctionnement : 277 947.00 €

Section Investissement :

Solde d'exécution reporté 6 645.60 €

Dépenses d'investissement : 37 495.00 €

Total Dépenses d'investissement : 44 140.00 €

Total Recettes d'investissement : 44 140.00 €

Le Budget Primitif 2018, tel que présenté ci-dessus est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2018-05

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PREFECTURE ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

CONSIDERANT le besoin de modernisation du matériel informatique ;

CONSIDERANT le besoin d'ouverture vers le numérique ;

CONSIDERANT la motivation des enseignants;

CONSIDERANT les programmes scolaires;

LE CONSEIL SYNDICAL,

DECIDE sous condition de subventionnement de procéder à l'équipement des classes de primaire en matériel informatique et numérique;

ACCEPTÉ le devis fourni pour un montant total de 12 215.00€ HT et 14 658,00€ TTC, par l'entreprise BUROTIC SERVICE ;

SOLLICITE auprès de la **PREFECTURE DE L'OISE** au titre de la Dotation d'Equipe ment Territoires Ruraux (DETR) et du **CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE** des subventions les plus élevées possible, le plan de financement pourrait être le suivant :

DETR (43%)	5 252
Conseil Départemental (37%)	4 519
<u>COMMUNE (20%)</u>	<u>2 444</u>
TOTAL HT	12 215 € (100%)

Questions et Informations diverses :

- La cuisine de la cantine va connaître des transformations qui seront subventionnés dans le cadre des aménagements de poste de travail.

La séance est close à 18h30

Ont signé les Membres présents :